



Compte rendu

BILATÉRALE DCSID DU 25 MAI 2018



Délégation FO : G. GOULM, secrétaire général FO Défense
S. GUITARD, secrétaire fédéral en charge du SID
M. TARDY, interlocuteur CMG adjoint, élu au CTR du SID.

DCSID : Général FONTAN, Directeur Central
M. CAFFET, Sous-directeur
M. SAUGIER, Chef du Bureau personnel civil.

Introduction

Le Directeur ouvre cette bilatérale demandée par **FO** en annonçant un ordre du jour du prochain CTR sans grand enjeu, lui-même n'étant pas en mesure de donner une information officielle sur une trajectoire pour le Service, soumise à ce jour à l'arbitrage de la Ministre.

Il a également précisé, à l'instar des propos tenus au dernier CTR, qu'aucune annonce n'interviendrait en matière de plan de charge avant 2023, quand les nouveaux programmes matériels seront réellement lancés, ainsi que l'avenir de certains secteurs comme les hôpitaux...

+ Organisation des CTR

FO a renouvelé sa demande d'un CTR digne de ce nom, d'une durée conforme à l'attente des représentants du personnel. En effet, un CTR organisé un lundi après-midi n'autorise aucune préparation à la hauteur des sujets qu'ils veulent évoquer.

Le Directeur s'est étonné de notre demande, précisant que nous étions les seuls à l'alerter sur ce sujet, alors que les élus **FO** en CTR ont abordé sans équivoque cette question lors de la dernière réunion.

Devant l'irritation de **FO**, le Directeur a pris note... pour le prochain CTR.

FO tirera les conclusions de ce qui ressemble, malgré tout, à une moquerie. On a parfois le sentiment que les responsables SID ont autre chose à faire de leur temps que de parler à des élus syndicaux. Il leur appartient de nous démontrer le contraire.

+ Séminaires RH

FO a dénoncé le caractère discriminant des séminaires RH où les agents sont invités à partager une chambre double ou simple, selon des critères d'un autre âge de statut ou de position hiérarchique... **FO** a évoqué certaines options payantes, pour la partie « cohésion » de ces séminaires.

A nouveau, la Direction a semblé découvrir le problème en réunion bilatérale.

+ Plan de recrutement 2018

A ce jour, le Service connaît un sous-effectif de 170 postes, que le Directeur a qualifié de « *bruit de fond* » du flux entrants/sortants.

Le Plan de Recrutement (PDR) 2017, de 300 recrutements, a été globalement honoré, selon la DCSID.



Élections professionnelles du 6 décembre 2018

Le syndicat LIBRE, INDÉPENDANT et REVENDICATIF



Le PDR 2018 s'élève à 400 recrutements.

FO s'est félicitée d'une reprise des recrutements, mais a mis en évidence les problèmes d'attractivité du Service.

+ Attractivité du Service

Comme pour d'autres employeurs, **FO** a alerté le Directeur Central sur le manque d'attractivité du Service. Les exemples ne manquent pas :

- . Plan de requalification de C en B : **FO** attend toujours un éclairage suite à la note du SGA de juillet 2017.
- . Détachements entrants de fonctionnaires : sur la totalité du périmètre du SID, certains agents fonctionnaires provenant d'autres ministères subissent des pertes financières (différence RIFSEEP principalement) quand ils arrivent dans le Service. Néanmoins, **FO** partage l'analyse du SID sur l'indéniable attractivité métier du Service. **FO** a relevé l'incapacité des directeurs d'USID, recruteurs, à donner des éléments de salaire lors des entretiens. Pour le Directeur Central, la mise en place de correspondants RH dans les USID devrait permettre de répondre à une urgence RH de proximité.
- . Dessinateurs : bien qu'inscrits dans le « cœur de métier » du projet SID 2020, les postes dans la filière « dessinateurs » sont désormais honorés au recrutement par des ATMD. **FO** a dénoncé ce mode de recrutement, même si la Direction a constaté le fait que des assistants d'architectes postulaient sur ce type de poste. Pour **FO**, les perspectives de carrière de ces agents s'arrêtent aux portes du niveau II.

FO, comme elle l'avait déjà demandé lors de précédents CTR, revendique la reprise d'embauche de dessinateurs ouvriers de l'Etat, garante d'un réel recrutement local et d'un véritable parcours professionnel sur la totalité de la filière. Cette profession, selon **FO**, doit être inscrite dans les professions prioritaires au recrutement. La Direction préfère, dans un premier temps, mesurer les effets du recrutement en ATMD.

Complément Individuel Annuel (CIA)

La présentation du Service au prochain CTR, conforme en tout point aux exigences de **FO**, ne suscite aucun commentaire. En particulier, aucune fongibilité de « rompus » (les agents en temps partiels, etc...) n'a été envisagée au SID, cette démarche est à saluer.

+ Parcours professionnels

FO, sur la base d'un retour d'agents du secteur, demande au Directeur Central l'analyse d'un véritable parcours professionnel, non pas de statut en particulier, mais de tous les agents de la filière SGP (Gestion du Patrimoine). Pour **FO**, ce secteur de l'entretien domanial dans les USID, qui représente le miroir du côté « noble » de la construction, puis dans les ESID, doit pouvoir bénéficier d'un véritable parcours, cellule par cellule. L'état des lieux des organisations SGP, à ce jour, est disparate (statuts, équilibre militaires/civils) et mérite que le Service s'y attarde.

La Direction a timidement répondu qu'une analyse était actuellement en cours afin d'élaborer un parcours pour les agents domaniaux.

+ Décret Amiante

Malgré un rejet en 2016, **FO** a revendiqué l'inscription au décret amiante des agents du SID susceptibles d'avoir été exposés.

La Direction a pris note sans s'engager.

Conclusion

Le DCSID ferait une erreur en pensant que les demandes de Force Ouvrière seraient liées à une échéance électorale. Nous avons suffisamment alerté les responsables de la Direction Centrale sur le minimalisme du dialogue social pratiqué par la chaîne pour réagir en conséquence aujourd'hui.

Paris, le 7 juin 2018

